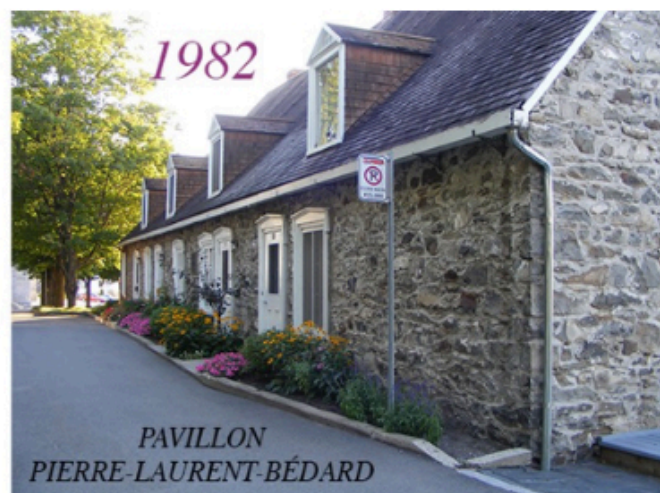




Sauvetage d'un édifice ancien



Sauvetage du plus ancien presbytère de la Côte-du-Sud (Monument historique)

Le 10 novembre 1977, une lettre de monsieur Louis-Philippe Bonneau au ministre des Affaires culturelles, monsieur Louis O'Neill, sonne l'alarme en lui signifiant que le plus ancien presbytère de la « Côte du Sud » construit en 1763 est en voie de perdition. Cette lettre provoque une réaction immédiate. Le 19 janvier 1978 trois représentants du Conseil des monuments et sites du Québec sont à Saint-François pour rencontrer le conseil municipal et les délégués des divers organismes locaux. Dès cette première rencontre les représentants du Conseil des monuments et sites du Québec signifient qu'il s'agit d'un édifice patrimonial qui mérite une attention particulière et qu'ils sont disposés à collaborer étroitement avec le comité local dans les différentes étapes de ce projet de sauvetage. Le Conseil des monuments et sites du Québec se charge de la partie historique et de l'inventaire architectural, alors que le comité local doit réfléchir à l'utilisation future de l'édifice dans le but de lui assurer une certaine rentabilité.

Les rencontres mensuelles de ces deux organismes se poursuivent jusqu'en juin. S'appuyant alors sur le rapport favorable du Conseil des monuments et sites, la Municipalité adresse une demande de classement de l'édifice au ministère des Affaires culturelles. Deux mois plus tard, le 2 septembre 1978, monsieur Denis Vaugeois informe la Municipalité qu'il a l'intention de procéder au classement de ce bâtiment ancien.

Confortée par cette bonne nouvelle, la Municipalité entreprend des démarches afin d'obtenir de l'aide de différents paliers de gouvernement. Seul le ministère des Affaires culturelles donne de l'espoir. Dans une lettre tardive du 5 décembre 1979, il indique qu'il est projeté dans le budget de 1980-1981 une somme de 30 000\$ pour la préparation des plans et devis de la future restauration de l'édifice. Entre-temps, à l'été 1979, la population de Saint-François a fêté, en grande pompe, le 250^e de la paroisse. Durant ces célébrations les invités et les nombreux participants ont malheureusement défilé devant un édifice délabré, aux fenêtres et portes barricadées.

Enfin, le 3 mars 1980, fort de la promesse de participation du ministère des Affaires culturelles, le conseil municipal mandate, par résolution, la Société de conservation du patrimoine de prendre en charge ce projet. Dans une première étape, en mai et juillet 1980, grâce aux nombreuses interventions de celle-ci, des lettres d'entente sont signées entre la Municipalité et le ministère des Affaires culturelles. Assurée de recevoir une subvention de 30 000\$ la Municipalité confie à l'architecte Jean-Louis Boucher la réalisation de plans et devis pour l'exécution de travaux de consolidation, de protection, de prévention et de sondage. À la réception de ces plans, les travaux sont rapidement exécutés et sont pratiquement terminés en octobre.

Après avoir pris connaissance des quelques suggestions pour l'utilisation future de cet édifice, le 2 février 1981 la Municipalité décide de le convertir en logements pour personnes retraitées et vote immédiatement une résolution pour l'engagement de l'architecte Claude Demers afin d'en réaliser les plans, stipulant que ce n'est qu'à la réception de ces plans et de l'estimé des coûts de réalisation qu'elle saura si elle peut se lancer dans un tel projet.



Pour sa part, la Société de conservation du patrimoine ne ménage pas ses efforts pour obtenir d'autres subventions. Elle interpelle la Société canadienne d'hypothèque et de logement qui décline la demande prétextant un manque de fonds disponibles. On cherche également à obtenir une subvention dans le cadre du programme de développement communautaire du gouvernement du Canada pour le paiement d'une partie des salaires. Cette dernière demande reçoit, au mois de février 1982, une réponse favorable qui assure le paiement d'une partie des salaires pour le ravalement intérieur et extérieur des murs de pierre. Ainsi la Société de conservation du patrimoine est autorisée à engager un maçon, un apprenti-maçon et un manœuvre. La subvention reçue dans le cadre de ce programme fut de 12 960\$ pour des travaux évalués à 20 865\$. D'autre part le MCC accepte de financer à 40% le coût de ces mêmes travaux ainsi que celui des nouvelles portes et fenêtres.

Au printemps ces travaux sont terminés et le 12 juillet 1982, le ministère des Affaires Culturelles annonce une subvention de 60 000\$ pour compléter la restauration des murs extérieurs et le revêtement de la toiture en bardeaux. Ainsi, à la fin de 1982, les travaux de l'extérieur du presbytère sont complétés.

Cependant, l'intérieur de l'édifice est complètement vide. Faute de pouvoir obtenir d'autres subventions, en février 1983, le conseil municipal décide d'emprunter 70 000 \$ pour compléter l'aménagement des 6 logements projetés. Cet emprunt sera réparti sur le compte de taxes de l'année 1984. Les travaux sont exécutés rondement, pendant tout l'hiver et le printemps, par des contribuables locaux, tant bénévoles que salariés. On inaugure, le 26 juin 1983, sous le nom de pavillon Pierre-Laurent-Bédard, un bâtiment bellement restauré. En septembre, les six logements sont disponibles et avaient déjà trouvé preneur.

Site patrimonial

À la suite de cette réussite la Société de conservation du patrimoine incite la Municipalité à demander au ministère des Affaires culturelles d'évaluer l'ensemble des édifices composant le site. Une étude exhaustive réalisée sous la direction de monsieur Yves Laframboise pour le MCC, intitulée « Rapport Ethnotech Inc. » considère ce site comme exceptionnel et en recommande le classement. Cette reconnaissance est obtenue en 1988 avec le titre de « noyau institutionnel » titre qui sera modifié quelques années plus tard en « site patrimonial ».

Dans le cadre des projets du millénaire, une autre équipe de la Société de conservation du patrimoine élabore un projet en vue d'améliorer son aspect esthétique. En premier lieu une recherche dans les archives locales assure la publication d'une brochure qui relate l'historique de tous les éléments qui le constituent. Des travaux, subventionnés en partie par Hydro-Québec, permettent l'enfouissement des fils, la réfection de la chaussée, la reconstruction d'un trottoir qui conduit du couvent à l'église, l'installation d'une clôture décorative et la pose de panneaux d'interprétation relatant l'histoire de chacun des édifices de ce site.

Source : Minutes de la Municipalité et archives personnelles

Date : 15 janvier 2020

Jacques Boulet, président de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud